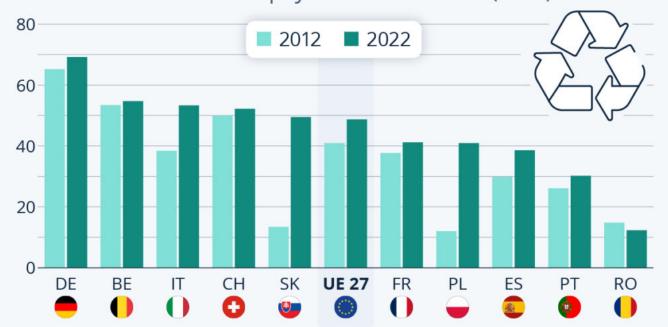




La France a des efforts à faire en matière de recyclage

La France a des efforts à faire en matière de recyclage

Taux de recyclage* des déchets municipaux dans une sélection de pays en 2012 et 2022 (en %)



^{*} comprend le recyclage des matériaux, le compostage et la digestion anaérobie, ainsi que la préparation en vue de la réutilisation.

Déchets municipaux : déchets produits par les ménages, les petites entreprises et les institutions publiques et collectés par la municipalité.

Source: Eurostat













Ecrit par le 18 décembre 2025

En matière de recyclage, la France ne fait pas partie des bons élèves dans l'Union européenne. C'est ce qui ressort des <u>données</u> d'Eurostat, l'institut de statistiques de la Commission européenne. En 2022, 41,2 % des déchets municipaux (principalement composés des déchets produits par les ménages, mais pouvant aussi inclure des déchets produits par les petites entreprises et les institutions publiques, et collectés par la municipalité) en France étaient recyclés. Si cela marque une légère amélioration sur 10 ans (en 2012, seulement 37,7 % de ces mêmes déchets étaient recyclés dans l'Hexagone), cela place malgré tout la France 7,5 points de pourcentage derrière la moyenne des pays de l'Union européenne (48,7 %).

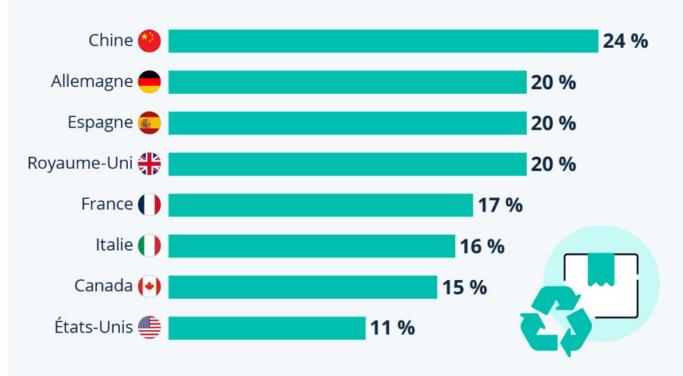
À l'échelle européenne, ce sont nos voisins allemands qui recyclent la plus grande proportion de leurs déchets municipaux : 69,2 % en 2022, soit une augmentation de quatre points de pourcentage sur dix ans. Si le taux de recyclage de l'Italie n'était que de 53,3 % en 2022, cela représentait une amélioration de près de 15 points de pourcentage sur dix ans. En Slovaquie, le taux de recyclage est passé de 13,4 % en 2012 à 49,5 % en 2022, ce qui en fait le pays ayant enregistré la plus forte amélioration.

À l'inverse, le taux de recyclage des déchets a diminué en Roumanie : il est passé de 14,8 % en 2012 à 12,3 % en 2022. Le Portugal recyclait moins d'un tiers de ses déchets municipaux (30,2 %), ce qui faisait du pays l'un des mauvais élèves en matière de recyclage dans l'UE, à l'instar de Malte (12,5 %), Chypre (14,8 %), l'Islande (23,3 %), ou encore la Bulgarie (24,6 %).



Où privilégie-t-on les emballages écologiques?

Part des acheteurs déclarant que les emballages écologiques jouent un rôle dans le choix de leurs aliments



Base : 2 000 -10 000 adultes (18 - 64 ans) interrogés par pays entre janvier et décembre 2024.

Source: Statista Consumer Insights









Où privilégie-t-on les emballages écologiques ?

D'après une récente enquête menée par Statista dans 53 pays (voir graphique ci-desssus), 22 % des personnes interrogées déclaraient que les emballages respectueux de l'environnement, comme les emballages recyclables ou sans plastique, jouaient un rôle important dans le choix de leurs aliments. Cependant, cette part varie fortement d'un pays à l'autre, comme le montre l'infographie.





En Europe, les emballages respectueux de l'environnement semblaient ainsi jouer un rôle relativement proche de la moyenne des pays inclus dans l'enquête : en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni. une personne interrogée sur cinq disait les prendre en compte dans le choix de leurs aliments, soit un peu plus qu'en France (17 %) ou en Italie (16 %). Ce chiffre tombait à 15 % au Canada, et seulement 11 % aux États-Unis. À l'inverse, la part des personnes se préoccupant des emballages lorsqu'elles font leurs courses était plus élevée en Asie : elle était de 24 % en Chine, 33 % en Inde, et 42 % en Indonésie, la part la plus élevée de tous les pays sondés dans le cadre de l'enquête de Statista.

De Valentine Fourreau pour Statista

Etienne Klein, maire de Châteauneuf-de-Gadagne, « Porter l'économie circulaire»



Etienne Klein, maire de Châteauneuf-de-Gadagne, vice-président à la Communauté de

Ecrit par le 18 décembre 2025

<u>communes Pays-des-Sorgues-Mont-de-Vaucluse</u>, en charge de la transition écologique de la réduction et de la valorisation des déchets, participait à la journée de conférence 'Zéro déchet, zéro plastique, quelles solutions locales organisée par <u>Julien Dézécot</u>, directeur de publication du magazine <u>'Sans transition!'</u> Voici ce qu'il a dit dans son mot d'accueil.

«L'enjeu des déchets et de l'économie circulaire est très important pour la Communauté de communes, notamment en matière économique car la gestion des déchets représente à elle-seule 6,5M€ chaque année, soit 170€ par habitant.»

Un sujet environnemental

«C'est aussi un sujet environnemental puisque toute la chaine depuis la production de matière à son élimination pose la question de l'économie, comme la gestion des ressources et, in fine, de pollution. C'est la raison pour laquelle nous avons associé le zéro plastique au zéro déchet.»

La prégnante question des emballages

«L'intervention de <u>Nathalie Gontard</u> sera importante puisqu'on ne peut pas se débarrasser du plastique. Les collectivités ont longtemps pensé que leur sujet était de collecter, de traiter et d'éliminer les déchets, puis est arrivé la question du tri.»

Le tri, un premier pas mais il faut aller plus loin

«On s'est dit qu'il fallait mieux valoriser et donc trier les déchets. Depuis 5 ans, nous sommes passés à une étape supérieure car maintenant, le sujet est la prévention. Il faut cesser de faire du déchet et donc réduire la production qui finira en déchet en réutilisant, réparant, peut-être en recyclant ce qui n'est pas non plus, on le voit avec le plastique, une solution durable. Toutes ces notions nous amènent à l'économie circulaire, à mieux penser et optimiser la production des emballages.»

Le tri des années 2000 puis le compostage

«Le tri est en place depuis les années 2000, les opérations de sensibilisation et de pédagogies de la Communauté de communes ont permis d'optimiser celui-ci. Sur les 6 dernières années la collecte de tri a bondi de +15% sur Châteauneuf-de-Gadagne. Nous travaillons également, depuis janvier 2024, sur le tri des bio-déchets pour ne pas le faire entrer dans la chaine de collecte et de traitement grâce à des composteurs partagés et individuels ainsi que des bornes d'apport volontaire, notamment, dans les centres historiques de nos communes.»

La tarification incitative

«Il est vrai que nous nous posons la question d'une tarification incitative, nous y sommes très fortement incités par l'<u>Adème</u> (Agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie), <u>la Région</u> et l'<u>Etat</u>. En tant qu'élu, j'y suis sensible et pense le voir réalisé dans les années à venir. L'objectif restera de réduire les déchets.»

L'enjeu de l'économie circulaire

«L'économie circulaire va bien au-delà de la gestion des déchets en touchant à l'économie du territoire, à la manière dont les producteurs emballent et vendent des produits, à la façon dont les habitants consomment. A ce titre ces sujets ne peuvent pas être entièrement portés par la collectivité. L'enjeu sera



Ecrit par le 18 décembre 2025

de porter tout le territoire : habitants, professionnels, chambres consulaires, les parties prenantes à l'échelle de la Région, au titre de la planification écologique, de la Coop régionale. Cette journée, en faisant venir des sachants, en rassemblant les gens et en créant du débat a pour objectif de créer une dynamique collective sur le territoire.»

Sorgues du Comtat : une exposition photo pour lutter contre les déchets abandonnés





Ecrit par le 18 décembre 2025

L'an dernier, <u>la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat</u> s'est associé à <u>Citeo</u> afin de lutter contre les déchets abandonnés. A cette occasion, une exposition baptisée 'Sortez de l'ombre, voyez la vie en couleurs. Soyez le relais du bon geste !' et composée de clichés du photographe professionnel sorguais <u>Cyril Cortez</u> avait notamment été proposée. Aujourd'hui, cette exposition part à la rencontre des habitants des cinq communes de l'agglomération afin de proposer parcours visuel percutant et éducatif dont l'objectif est de sensibiliser le public aux bons et mauvais gestes du quotidien en matière de gestion des déchets.

« Cyril se distingue par son approche novatrice du cadrage, jouant avec la perspective, les couleurs, l'angle et l'action pour capturer des moments authentiques et inspirants, explique l'agglomération. Ces photographies, capturées sur l'ensemble de notre territoire, intègrent volontairement des éléments du patrimoine local, afin de renforcer l'idée que chaque geste compte dans la lutte contre les déchets abandonnés et la préservation de notre environnement. »



Crédit : Cyril Cortez



- « Trier ses déchets est essentiel pour les valoriser, complète Michel Terrisse, vice-président des Sorgues du Comtat en charge de l'environnement. Mais le plus important reste de les réduire car n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. »
- « Il faut aussi changer notre regard pour voir en nos déchets de futures ressources », complète Cyrille Gaillard, vice-président des Sorgues du Comtat en charge des déchets.

Retrouver l'exposition



Bédarrides : janvier et février 2025 Althen-des-Paluds : mars et avril 2025

Sorgues: mai à juillet 2025

Pernes-les-Fontaines: août à octobre 2025

Monteux (au siège de l'agglomération) : novembre et décembre

2025

Les 'bons' et les 'mauvais' gestes

Composée de 2 parties avec les 'mauvais' gestes (6 panneaux en noir et blanc montrant les actions à éviter) et les 'bons' gestes '6 panneaux couleurs illustrent les actions positives à adopter', l'exposition débute à Bédarrides de janvier à février. Elle se déplacera ensuite à Althen-des-Paluds de mars à avril, à Sorgues de mai à juillet, à Pernes-les-Fontaines d'août à octobre et enfin à Monteux, au siège de l'agglomération, en novembre et décembre 2025.

L.G.

Les Sorgues du Comtat s'associent à Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés

Réduction des déchets : les Vauclusiens peuvent mieux faire





Ecrit par le 18 décembre 2025



A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, <u>le groupe Suez</u> vient de publier son 5^e baromètre annuel <u>'Les Français et la réduction des déchets</u>'. Selon cette enquête de l'institut de sondage <u>Odoxa</u> il apparaît que Vauclusiens ainsi que les habitants de la région Sud ont très majoritairement adopté le geste de tri et progressent dans le tri des biodéchets, mais qu'ils peinent encore à réduire leurs déchets.

« Cette 5° étude confirme une progression sociétale de fond que nous constatons partout sur le territoire : le tri est une pratique désormais très largement adoptée, qui s'est élargie avec le tri des biodéchets, explique <u>François Pyrek</u>, directeur Services aux collectivités Sud-Est chez <u>Suez recyclage et valorisation France</u>. Cependant, on mesure aussi la difficulté pour les citoyens de réduire véritablement leurs déchets. Ces évolutions soulignent l'importance de réengager les usagers dans certains domaines. »

« 92% des Vauclusiens jugent qu'il est facile de trier ses déchets. »

Ainsi aujourd'hui, les habitants du Vaucluse ont très majoritairement adopté le geste de tri, constate le groupe Suez leader des solutions circulaires dans les déchets. Ils sont 87% à reconnaître s'impliquer au



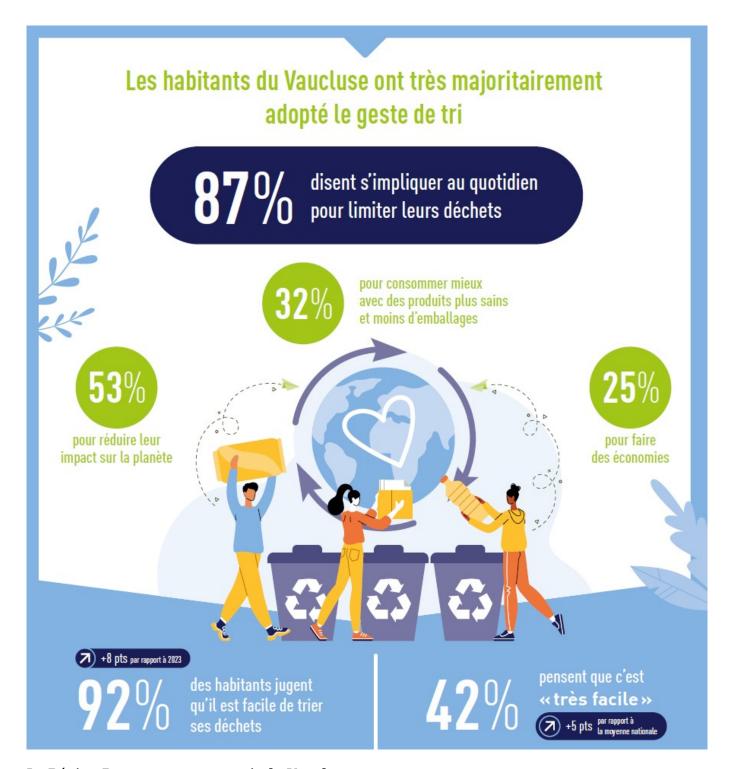
Ecrit par le 18 décembre 2025

quotidien pour limiter leurs déchets. Un engagement que les Vauclusiens expliquent à 53% pour réduire leur impact sur la planète, à 32% pour consommer mieux avec des produits plus sains et moins d'emballages ainsi qu'à 25% pour faire des économies.

Il faut dire que les Vauclusiens estiment à 92% (+8 points par rapport à 2023) qu'il est facile de trier ses déchets. Ils sont même 42% à juger que cela est très facile (+5 points). Alors forcément, ils sont 81% à constater que la quantité de déchets de leur poubelle grise (déchets résiduels) a diminué ces dernières années. 38% d'entre eux jugent même qu'elle a fortement diminué.



Ecrit par le 18 décembre 2025



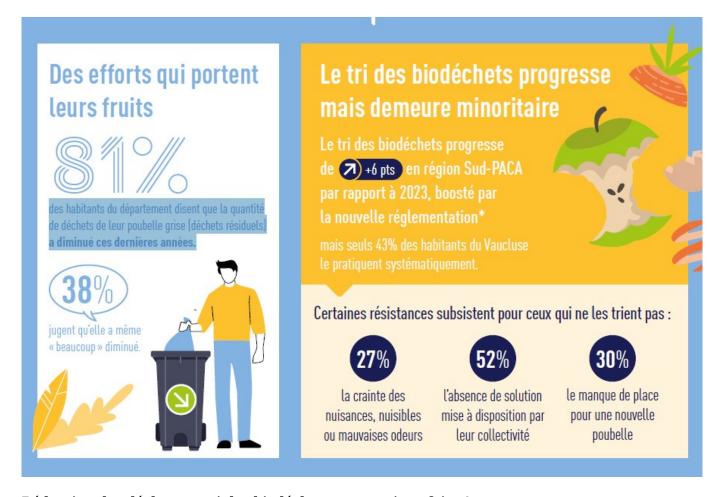
La Région Paca un peu en retrait du Vaucluse

Une prise de conscience en faveur du tri partagée par l'ensemble des habitants de la région Sud-Paca puisqu'ils sont, en moyenne, 8 sur 10 disent à s'impliquer au quotidien pour les limiter leurs déchets.



Avec des motivations variées cependant : réduire leur impact sur la planète (51%, +5 pts au regard de la moyenne nationale) mais aussi consommer mieux avec des produits plus sains et moins d'emballages (36,4%) et faire des économies (34%).

Dans le même temps, 83,3% des citoyens de la région déclarent qu'ils respectent bien les consignes de tri quelles que soient les catégories de déchets. Dans le détail, 89% respectent les consignes de tri des emballages papiers et plastiques, 85% pour jeter les équipements de la maison (mobilier, jouets...), 84% pour le verre, 82% pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Par ailleurs, 84% des habitants de la région Sud-PACA disent qu'il est facile de trier ses déchets (en recul de 2 points vs 2023). Pour autant, leurs efforts de tri portent leurs fruits : 75% d'entre eux disent que la quantité de déchets qu'ils mettent dans leur poubelle grise (déchets résiduels) a diminué ces dernières années. 30% jugent même que la quantité de déchets a «beaucoup » diminué. C'est un peu moins bien que dans le Var (40%) et le Vaucluse (38%, voir ci-dessus).



Réduction des déchets et tri des biodéchets : peut mieux faire !

Mais au-delà du tri, les habitants de Sud-Paca peinent encore à réduire leurs déchets, et seuls 64% d'entre eux jugent cela 'facile', un chiffre en retrait de 2 points vs 2023. Si certains écogestes réducteurs



Ecrit par le 18 décembre 2025

de déchets ont progressé, par exemple le renoncement aux produits jetables (68% en 2024, +3 points vs 2023), certains comportements ont reculé comme la revente sur les sites de seconde main, tels que Vinted ou Le Bon Coin (67% en 2024, -3 points vs 2023). Autant de signaux qui soulignent la nécessité d'identifier des leviers plus performants pour renforcer l'engagement citoyen à réduire ses déchets et le placer au même niveau que l'engagement pour bien les trier.

Sur un autre plan, le tri des biodéchets progresse, passant de 25% à 31% (+6 points en un an), boosté par l'entrée en vigueur de la nouvelle règlementation. En effet, depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets a été généralisé et concerne désormais tous les professionnels et les particuliers. Les collectivités locales sont tenues de mettre à disposition des particuliers des solutions de tri des biodéchets.

Ce mouvement reste toutefois minoritaire : seuls 31% des habitants de la région le pratiquent systématiquement. Parmi les populations les plus 'converties', on trouve en premier lieu les habitants de communes rurales (54%) et de petites villes (39%), mais aussi les varois (42%) et les vauclusiens (43%). Ces résistances subsistent car certains craignent des nuisances (nuisibles ou mauvaises odeurs: 31%), tandis que d'autres n'ont pas de solution de dépôt adaptée mise à leur disposition par la collectivité (50%) ou disent manquer de place pour ajouter une nouvelle poubelle de tri (44%)



Ecrit par le 18 décembre 2025



François Pyrek

« À Vedène, dans le Vaucluse, nous transformons les ordures ménagères des habitants du département en énergie. »

<u>François Pyrek</u>, directeur Services aux collectivités Sud-Est chez <u>Suez recyclage et valorisation France</u>

« Suez est pleinement mobilisé pour accompagner les collectivités dans cette sensibilisation de leurs citoyens qui constitue un levier essentiel de leur transition écologique, rappelle François Pyrek. C'est en



ce sens que, en région Sud-Paca, notre objectif est d'accompagner les habitants, les collectivités et les entreprises en les aidant à réduire leurs quantités de déchets d'une part, et à trier et valoriser au maximum les déchets qui restent d'autre part. Nous avons par exemple mis en place cette année pour la Métropole Aix-Marseille-Provence une solution de compostage des déchets alimentaires. Ces derniers sont compostés à Istres et valorisés chez les agriculteurs de la région. Avec 100 kg de déchets alimentaires, nous produisons 50kg de compost! À Vedène, dans le Vaucluse, nous transformons les ordures ménagères des habitants du département en énergie: nous produisons ainsi de l'électricité pour 18 000 foyers et de la chaleur sur l'usine de valorisation énergétique du territoire. »

*Enquête réalisée par internet en partenariat avec l'institut de sondage <u>Odoxa</u> du 18 au 30 septembre 2024, sur un échantillon de 12 179 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, en termes de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de région, de département et de catégorie d'agglomération.

Les élèves du lycée La Ricarde ont nettoyé des berges du Calavon-Coulon



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens du lycée professionnel La Ricarde qui se trouve à l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté 600kg de déchets qui se trouvaient dans le Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Une initiative qui rentre dans le cadre de l'opération internationale World Clean Up Day.

Une opération verte et positive. Ce vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens <u>du lycée professionnel La Ricarde</u> de la commune vauclusienne de l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté plus de 600kg de déchets sur les berges du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Dans le cadre de cette opération internationale du <u>World Clean Up Day</u>, les participants ont été encadrés par des agents du <u>Parc Naturel Régional du Luberon</u>.

Cette initiative apparaissait comme nécessaire. Le Calavon-Coulon qui est une rivière méditerranéenne a un débit alternatif avec de faibles productions en été et des crues automnales qui suivent ce qui le rend très sensible aux diverses pollutions. Depuis 1993 et la mise en œuvre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), on observe une amélioration certaine de la qualité des eaux de la rivière.



Une initiative environnementale

Subissant de nombreuses crues, le cours d'eau du Calavon-Coulon voit de nombreux déchets s'amassaient sur les berges dont des plastiques issus d'anciens dépôts stockés et remis à jour par la rivière lorsque ces derniers se mêlent à la végétation. Cette pollution plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et la Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult. Ces nuisances ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Ce n'est pas la première initiative de ce type qui est menée sur le territoire du Parc régional. D'autres journées de nettoyage ont été organisées en 2023 et 2024 par le Parc et ses partenaires (avec la participation de centres loisirs, de l'entreprise RTE, des habitants, du lycée La Ricarde) qui avaient déjà permis de ramasser plusieurs tonnes de déchets plastiques agricoles et de ferrailles diverses.

Collecte des déchets : le Grand Avignon fait le ménage



Ecrit par le 18 décembre 2025



Après la mise en liquidation judiciaire de la société Écodéchets, qui assurait le ramassage des ordures ménagères sur le territoire du Grand Avignon mais aussi du Smictom dans le Gard rhodanien, c'est le groupe Nicollin qui réalise provisoirement cette collecte depuis aujourd'hui.

Depuis le jeudi 1er août, c'est <u>le groupe Nicollin</u> qui assure la collecte des ordures ménagères dans le Grand Avignon* ainsi que pour le <u>Smictom Rhône-garrigues</u> (Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) dans le Gard rhodanien.

L'entreprise fondée en 1945 par Marcel Nicollin à Saint Fons dans le Rhône avant de rejoindre Montpellier en 1967 où son fils 'Loulou' Nicollin la développera, prend le relais de <u>la société Écodéchets</u> en charge de ce ramassage depuis le 1^{er} janvier 2024. Depuis cette date, ce prestataire retenu suite à un appel d'offres basé sur le 'moins disant' a enchaîné les déboires et les dysfonctionnements. Il faut dire que cette société lyonnaise avait notamment mis en place un dispositif de ramassage comprenant 2 fois moins de camions avec des véhicules ayant une capacité d'emport 2 fois plus petite que le délégataire précédent.

Résultat ? Des retards ou même l'absence de ramassage dès la première semaine de collecte. Dans certaines communes gardoises, ce sont même des agents municipaux qui sont venus suppléer ces insuffisances. Malgré les promesses du prestataire, la situation ne s'est jamais réellement améliorée par la suite. Pire, Écodéchets a ensuite été mis en redressement judiciaire le 2 mai dernier par le Tribunal de



commerce de Lyon avant que ce dernier ne prononce la liquidation judiciaire en date du 25 juillet dernier.

« C'est une délivrance. »

Joël Guin, président du Grand Avignon.

Écodéchets à la ramasse : le Grand Avignon remet les poubelles à Zero

« C'est une délivrance, reconnaît Joël Guin, président du Grand Avignon. On va désormais pouvoir changer de prestataire, sans préjudice financier pour le Grand Avignon, et retrouver un niveau de collecte satisfaisant. »

Pour les usagers, rien ne change avec l'arrivée de Nicollin, si ce n'est qu'ils pourront peut-être avoir la chance de voir leurs bacs à déchets ramassés (poubelle ménagère, recyclage et déchets verts). Les jours et modalités de collecte ne changent pas donc pour ces derniers.

Pour la suite, le groupe Nicollin va assurer cette mission de ramassage jusqu'au 1er novembre prochain. A cette date, c'est la société lauréate du nouvel appel d'offres lancé par le Grand Avignon qui prendra le relais.

« Je tiens à remercier les habitants pour leur patience et leur compréhension, mes collègues élus aussi qui ont fait preuve d'esprit de solidarité, insiste le président du Grand Avignon. Je remercie aussi vivement les équipes du Grand Avignon qui n'ont jamais rien lâché. Je me réjouis sincèrement de voir enfin le bout du tunnel. »

Le Smictom a déjà retenu Nicollin pour les 7 ans à venir

Côté Smictom Rhône-garriques, outre sa désignation pour les 3 mois à venir, le groupe Nicollin a également été déjà retenu pour assurer la collecte à partir de mois de novembre dans le cadre d'un contrat de 7 ans suite à une offre « la mieux disante techniquement et financièrement parmi 5 offres » reçues. Actuellement, les 9 500 collaborateurs du groupe Nicollin travaille pour 300 collectivités. La société réalise un chiffre d'affaires de 550M€.

« Si vous n'êtes pas collectés le jour prévu par votre calendrier de collecte, nous vous demandons de laisser vos bacs sur la voie publique au cas où ils fassent l'objet d'un rattrapage dans la semaine, rappelle le Smictom. Des bacs gris et jaunes sont à votre disposition pour venir éventuellement déposer vos sacs d'ordures ménagères résiduelles et d'emballes ménagers à recycler. »

Renseignements auprès du Smictom Rhône-garrigues. 160, chemin des Sableyes. Villeneuve-lès-Avignon. 04 90 15 17 80. https://smictom-rhonegarrigues.fr/

* Écodéchets avait en charge la collecte des communes de Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron pour le compte du Grand Avignon.



Ecrit par le 18 décembre 2025

Avignon : opération de dépollution de la **Durance par le SMAVD**



Une opération importante de dépollution de la Durance est en cours de puis le 8 juillet 2024 dans le but de permettre le retrait de nombreux dépôts sauvages dans la rivière qui se jette dans le Rhône. Cette initiative a été mis en place par le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la durance (SMAVD).

Le SMAVD poursuit sa mission de protection de la Durance et de ses habitants. Depuis le 8 juillet 2024, une opération de dépollution d'envergure est en cours afin de retirer et de limiter le nombre de dépôts sauvages au sein du cours d'eau vauclusien. Pour permettre la réalisation la plus sécuritaire et efficace possible, la commune d'Avignon va intervenir pour limiter l'accès à la zone des véhicules légers qui causent bien souvent des incivilités dommageables.

Une opération de restauration de la franchissabilité piscicole sur les seuils en Durance avait été initiée au préalable avec une restructuration de la digue palière. Avec ces actions, le SMAVD poursuit son objectif



d'offrir un cadre de vie sain et durable aux habitants du bord de la Durance. Depuis plusieurs années, la rivière est encombrée par des dépôts de plusieurs nature (pneus, amiantes, déchets BTP, déchets ménagers). Les voiries attenantes vont désormais faire l'objet dans les prochains jours de mesures de gestion limitant les accès à ces secteurs vulnérables.

Les déchets collectés sont traités

Tous les déchets collectés à travers ces opérations sont traités dans les filières adaptées à savoir : 30 tonnes de déchets ménagers et industriels banals, 5 tonnes de pneus et 3 tonnes de plaques d'amiantes.

Sur plus de 6km, l'entreprise SABATIER Marius qui se spécialise dans les opérations de nettoyage et de collectes a entrepris de nombreuses actions et interventions pour le compte du SMAVD afin de dépolluer la zone souhaitée. La collecte des dépôts sauvages a duré plus d'une semaine et a mobilisé 4 opérateurs, un camion benne et un tractopelle sous la houlette d'un garde du SMAVD. Le coût global de l'opération est d'environ $33\,000\,\mathrm{cl}$ TTC.

BTP Vaucluse : un colloque pour le réemploi, entre économie circulaire et enjeux d'avenir



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le jeudi 28 mai 2024, les acteurs économiques et politiques du département de Vaucluse se sont réunis lors d'un colloque sur le réemploi des matériaux organisé par <u>la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur</u>, <u>la Fédération du BTP 84</u> et leurs partenaires. L'occasion pour les professionnels du secteur d'évoquer les enjeux du futur et les changements possibles.

Le BTP produit à lui seul 240 millions de tonnes de déchets annuels d'après <u>l'Agence de la Transition Ecologique</u> (basée sur des chiffres de 2020) ce qui représente 70% de la production totale de déchets en France selon le <u>Commissariat Général du Développement Durable</u> (CGDD). Cette problématique est un enjeu crucial pour l'avenir environnemental de la planète, ce qui a obligé les structures et entreprises du BTP à s'adapter et adopter de nouvelles pratiques.

La moitié des matériaux qui sont utilisés dans ce secteur d'activité ne sont pas traités, recyclés ou réutilisés. Une donnée qui parait assez déconcertante lorsqu'on sait que les matériaux d'un bâtiment produisent 56% d'impact carbone sur leur durée de vie complète et qu'ils sont responsables d'émissions carbones assez importantes. L'enjeu du réemploi de ces matériaux représente donc un sujet majeur pour notre futur écologique.

Le réemploi, une solution efficace et adoptée



Faisant face à des problèmes d'approvisionnement qui ne vont cesser de s'accroitre avec l'épuisement mondial de matières premières, le secteur du BTP a du prendre des mesures immédiates afin d'apporter des solutions efficaces. Parmi la plus utilisée et performante, on retrouve la technique du réemploi. Introduit il y a plusieurs années, cette opération consiste à réemployer un élément (objet ou matériau) après nettoyage ou révision pour un usage similaire à son utilisation initiale.

Appliquée au BTP, cette technique est désormais très largement répandue et démocratisé au sein des structures professionnelles du BTP qui s'appuient sur un diagnostic ressource pour répertorier les composants d'un bâtiment sur des chantiers qui sont éligibles à un réemploi soit sur un même projet soit pour le projet suivant. Un acte qui fait du bien à la planète mais aussi aux entreprises qui utilisent le réemploi car cela change leur modèle économique et constitue un axe de développement intéressant pour le futur du BTP.

Le réemploi et son développement au cœur du colloque vauclusien

Très soucieuse d'offrir les bons outils aux professionnels du BTP sur le Vaucluse, la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Fédération du BTP 84 se sont associés avec l'association Raediviva, spécialiste en matière de réemploi pour organiser le jeudi 28 mai 2024, à la Salle Polyvalente de Montfavet, une matinée de colloque qui réunissait plusieurs acteurs politiques et économiques du département du Vaucluse.

Elus, maitres d'ouvrage, entreprises, architectes, bureaux d'études, maitres d'œuvres, services industriels et éco organismes, tous étaient présents pour se rencontrer, débattre et partager leurs expériences en matière de réemploi dans le domaine du BTP. L'objectif de cette colloque était de placer le développement de la pratique du réemploi, de ses enjeux et de ses perspectives à travers ses outils, ses marchés et surtout son économie circulaire et son impact sur la transition écologique « nous les acteurs de l'acte de construire, sommes au cœur de l'évolution du réemploi, tous ceux qui sont présents dans cette salle à travers nos actions, nous devons accompagner les changements majeurs qui s'annoncent face au réchauffement climatique, la raréfaction des sources naturelles et la volatilité des prix des matériaux. Nous rentrons dans une nouvelle ère dans le domaine de la construction et le réemploi est une composante essentielle du bien fondement de ce nouveau fonctionnement » a déclaré Daniel Leonard, président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse.

L'association Raediviva, promoteur principal du réemploi

Dans une matinée où les intervenants, les tables rondes et les échanges interactifs se sont succédés, un acteur était particulièrement attendu par l'audience : l'association Raediviva. Et pour cause, la structure basée à Marseille est le 1^{er} réseau des acteurs du réemploi dans le domaine du BTP sur la région Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Représentée par sa directrice, <u>Tiphaine Guélou</u>, Raediviva a pour but de favoriser le réemploi de matériaux issus de la déconstruction, de structurer la filière et de réduire les déchets de chantiers en



Ecrit par le 18 décembre 2025

proposant des solutions adaptées « on a des points sensibles qu'il faut placer au cœur de nos priorités immédiates. C'est le cas notamment de la Responsabilité Energie du Producteur qui est un principe du pollueur-payeur, ce qui veut dire que le metteur sur le marché doit anticiper la fin de vie de ses matériaux et équipements. Elle le délègue à des éco-organismes qui sont pour le bâtiment qui portent l'obligation d'augmenter le réemploi en France » souligne la directrice de Raediviva.

« A l'heure actuelle, on est à peu près à 1% des matériaux qui sont réemployés en France, notre marge de progression sur ce sujet est donc immense. On est sur un secteur qui est très émetteur en émissions de gaz à effet de serre, nous devons agir sur ce volet. Nous ce que nous souhaitons c'est vous accompagner, entreprises, PME, indépendants et vous offrir des solutions pour favoriser une utilisation efficace du réemploi qui servira également à une économie circulaire viable. » a annoncé Tiphaine Guélou.

Confrontée à de nombreuses problématiques et obstacles, le domaine du réemploi doit perpétuellement s'adapter avec une obligation de résultats pour l'avenir « le sujet du réemploi était déjà important dans notre secteur, il va devenir vital. On est toujours à 1% de réemploi en France, en 2024, nous sommes censés atteindre 2% de matériaux réemployés, 4% en 2027 et 5% en 2028, ça parait des chiffres assez anodins mais ce sont des grosses masses et pour atteindre ces objectifs, ça demande la mobilisation de tous » conclut la directrice, Tiphaine Guélou.

750 kg de déchets collectés dans le Calavon-Coulon



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le vendredi 24 mai dernier, le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> a organisé une opération de nettoyage de la rivière du Calavon-Coulon, dans le secteur du Pont Julien à Bonnieux. Divers déchets ont été ramassés lors de cette journée.

Avec les crues successives du Calavon-Coulon qui ont eu lieu ces dernières semaines, de nombreux déchets de toutes sortes tapissaient le cours d'eau, notamment des plastiques entre le Pont Julien et La Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult.

Cette pollution a de nombreux impacts néfastes comme les espèces animales qui meurent, se blessent ou développent des maladies, ou encore les sols et l'eau qui sont contaminés par les microplastiques et qui, par conséquent, peuvent avoir des répercussions sur la santé humaine.

Les salariés de la société de <u>Réseau Transport Électrique</u> se sont mobilisés, en partenariat avec le <u>Sirtom</u> de la région d'Apt, le <u>Syndicat intercommunautaire de rivière Calavon-Coulon</u>, l'<u>Amicale des pêcheurs de la vallée du Calavon</u>, et l'IME La Roque d'Anthéron. Ensemble, ils ont collecté 750 kg de déchets divers, dont un tambour de machine à laver et deux carcasses de voiture et de moto.





©PNR du Luberon